



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100305

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 27/08/2024 13H09 C:000032 I:32101
V/REF : 950265
V/Email reçu le Mardi 27/08/2024 a 13H09

SEMCODA
AGENCE BRESSE DOMBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 180
IMMEUBLE : LE PRE DES GRANGES
CHEMIN DES GRANGES
01640 ST JEAN LE VIEUX

Feillens, le 09 Octobre 2024

Référence Marché: M_230709001-1

LOCALISATION : 13 CHEM DU PRES DES GRANGES - ST JEAN LE VIEUX - M/MME CORDONNIER/VERNIN
0695952247 OU 0761641171 (LOCATAIRES EN PLACE A PARTIR DU 29/08)
HLM BAT 1

MOTIF : INTERVENIR POUR REMPLACEMENT BOUTON OU POIGNEE DE MEUBLE SOUS EVIER
REPLACEMENT SERRURE 1 POINT PORTE DE SALLE DE BAIN
REPLACEMENT BEQUILLE SUR PORTE SALLE DE BAIN
REPLACEMENT CYLINDRE SUR PORTE D'ENTREE ET PORTE DE CAVE 21
DEBLOCAGE ET REGLAGE VOLET ROULANT CHAMBRE 2
REPLACEMENT SERRURE BOITE AUX LETTRES
MS00015 - MS00018 - MS00019 - MS00036 - MS00074 - MS00083

Donneur d'ordre : M. D. LAURENT

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 24 SEPTEMBRE 2024 A 09H15
REPLACEMENT POIGNEE MEUBLE SOUS EVIER
REPLACEMENT BEQUILLE PORTE SALE DE BAIN
REPLACEMENT DU CYLINDRE SUR PORTE PALIERE
DEBLOCAGE VOLET ROULANT CHAMBRE
REPLACEMENT SERRURE BOITE AUX LETTRES
REPLACEMENT DU VERROU DE CAVE
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

OBSERVATIONS :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

SERVIMO BOURGOGNE - SAS au capital de 15 000 €

550, route de Ternant – 01570 FEILLENES

RCS. BOURG EN BRESSE 798.123.030 - TVA intracommunautaire FR53798123030

Tél : 03 85 20 30 60 - bourgogne@servimo.fr



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100305

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement	1	40,45		40,45
1,00	MS00015-Rempl.bouton/poignée meuble	1	15,16		15,16
1,00	MS00019-Rempl.Béquille mét.chromé carr7m	1	15,16		15,16
1,00	MS00036-FP.Cylindre/demi cylindre europ.	1	50,56		50,56
1,00	MS00038-Rempl.Verrou sureté caves 3 clés	1	30,33		30,33
1,00	MS00074-Déblocage/reglage volet roulant	1	65,73		65,73
1,00	MS00083-Rempl.Serrure BL + 2 clés	1	45,50		45,50
TOTAL H.T.					262,89
T.V.A. a 10,00%					26,28
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>289,17</u>

Valeur en votre reglement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 950265 du 04/07/2024

P-MUT

SEMCODA
AGENCE DE BOURG EN BRESSE
28, rue de la Grenouillère
CS 81050
01010 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tel:04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGOGNE SAS
550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif ☒

Individuel ☐

- 2 ans ☐

Non Conventionné ☐

Fournitures seules ☐

Travaux dits urgents ☐

Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr.dominique.laurent@semcoda.com

13 Chemin du Pré des Granges
HLM BAT 1
01640 ST JEAN LE VIEUX

Référence de la Demande

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat. 4

00180-00001-00001-00021 H / Type 3 / 02 Etage : 02

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 230709001-1

Délai

Date limite exécution : 19/07/2024

Observations

MUT JOURDAIN / LV

NOUVEAUX LOCATAIRES EN PLACE A PARTIR DU 29.08.2024

CORDONNIER/VERNIN

TEL 06.95.95.22.47

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00015 Bouton ou poignée de meuble standards pour meuble sous-évier, y compris toutes sujétions	1,00	15,17	15,17	1,52	16,69
MS00018 Serrures 1 point, porte intérieure, label NF coffre en acier embouti époxy, 1 clé nickelée, tête acier, pêne et fouillotaiton cloison 10 mm, y compris toutes sujétions SDB	1,00	35,40	35,40	3,54	38,94
MS00019 Béquille métal chromé carré de 7 mm y compris toutes sujétions SDB	1,00	15,17	15,17	1,52	16,69
MS00036 Cylindre/ demi cylindre européen 5 goupilles double entrée ou à bouton toutes dimensions, y compris toutes sujétions ENTREE + CAVE N°21	2,00	50,57	101,14	10,11	111,25
MS00074 Déblocage et réglage de volet roulant y compris toutes sujétions CHAMBRE 2	1,00	65,73	65,73	6,57	72,30
MS00083 Serrure BL + 2 clés	1,00	45,51	45,51	4,55	50,06

Total H.T.	278,12
Total TVA	27,81

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **13 Chemin du Pré des Granges HLM BAT 1 01640 ST JEAN LE VIEUX**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **27/08/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAP

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 950265